

DOSSIER DE PRESSE

Entrez dans la boucle



La période actuelle incite à renouveler les pratiques des acteurs économiques en profondeur. Les principes de l'économie circulaire, attentive aux ressources et au réemploi, sont une réponse à ce défi. C'est pourquoi le Pôle métropolitain du Genevois français, en collaboration avec Thonon Agglomération, en charge du développement économique du territoire, a invité les entreprises de la Zone d'Activités Economiques intercommunale (ZAEi) des Bracots à Bons-en-Chablais à participer à une démarche en faveur de l'économie circulaire, "Entrez dans la boucle".

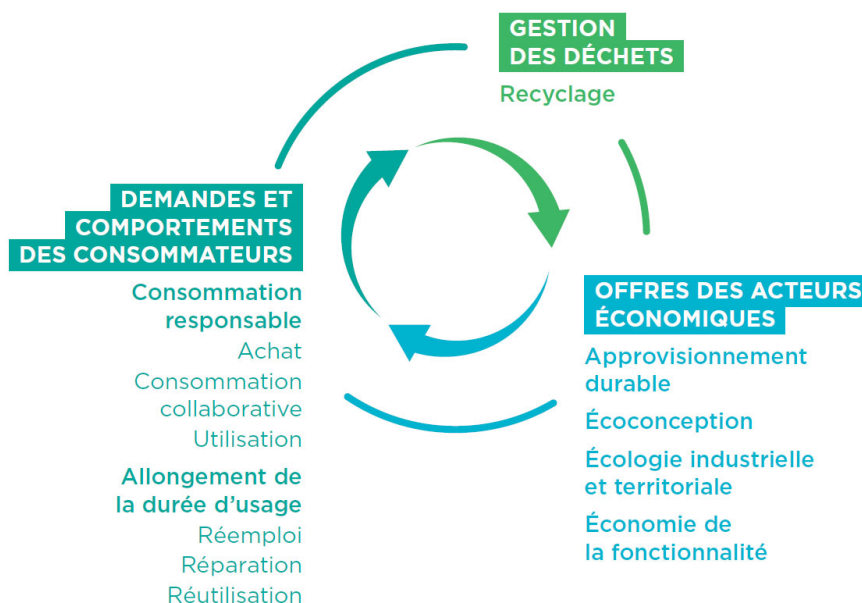
Depuis fin 2022, 12 d'entre elles sont déjà engagées dans cette démarche innovante. Les objectifs : créer de nouvelles collaborations, limiter la consommation de ressources, diminuer les déchets et travailler au réemploi des matériaux, ou encore promouvoir une économie partagée et durable en partenariat avec des acteurs locaux d'insertion. Pour ce faire elles sont accompagnées, individuellement et collectivement, afin de mettre en place des actions concrètes autour de l'économie circulaire.

Les grands principes et objectifs de la démarche

En pariant sur la proximité géographique des entreprises, l'objectif est d'identifier ensemble les besoins, les ressources et les projets pouvant être développés localement en matière d'**achat, puis de collecte et de traitement des déchets principalement**.

Les entreprises sont accompagnées, individuellement et collectivement, dans la mise en place d'actions concrètes et le développement de bonnes pratiques. Le principe est que les solutions puissent ensuite être mises en œuvre concrètement **en partenariat avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire**.

Le dispositif renforce les interactions entre les entreprises d'un même secteur, leur permet de mieux connaître les flux, de contribuer à une dynamique économique locale centrée sur la proximité et le réemploi, et d'identifier les facteurs-clés de succès des boucles circulaires. L'enjeu est aussi économique avec un objectif de réduction des coûts. Enfin il s'agit d'anticiper les évolutions réglementaires, à l'image des obligations nouvelles qui prendront effet en janvier 2024 pour la collecte des biodéchets



Le dispositif déployé à l'échelle de Thonon Agglomération

La démarche, qui est conduite sur une durée de **15 à 18 mois**, a été présentée à l'automne dernier à l'ensemble des entreprises de la **ZAEi des Bracots à Bons-en-Chablais**. Le choix d'un déploiement dans cette zone résulte notamment d'une dynamique en faveur de l'économie circulaire déjà présente au sein de certaines structures.

La démarche a vocation à essayer dans 20 entreprises, quelles que soient leurs taille et activité, dès lors qu'elles sont volontaires. A ce stade, **de nouvelles entreprises ont ainsi encore la possibilité d'intégrer la démarche** (infos : economie@thononagglo.fr / Tél. 04 50 31 25 00).

L'accompagnement d'experts

Une fois qu'elles sont engagées, les entreprises bénéficient de l'accompagnement pendant un an d'un pool d'experts (Innovalles, Co-objectif 21, Cycla Conseils) dont l'intervention est financée en majeure partie par le Pôle Métropolitain du Genevois français. Les entreprises participent aussi, à hauteur de 950 € pour celles de plus de 10 salariés, et de 650 € pour celles de moins de 10 salariés.

Cet accompagnement se décompose de la manière suivante :

1. Un rendez-vous de présentation et de connaissance.
2. Un(e) consultant(e) établit le diagnostic des flux matières de l'entreprise et établit avec elle des préconisations internes.
3. Une réflexion est menée pour trouver des solutions locales en partenariat avec des acteurs locaux de l'insertion par l'activité économique.
4. Mise en œuvre des actions.
5. Définition des facteurs-clés de succès et suivi.



L'avancement de la démarche

Suite à la présentation du dispositif auprès des entreprises en novembre 2022, **12 d'entre elles ont validé leur engagement** :

- **Merotto & Cie** : fournisseur industriel de charpentes traditionnelles et industrielles, de maisons ossature bois et de chalets poteau poutre (30 salariés)
- **Chocolatree** : fabricant de décors en chocolat pour les professionnels (65 salariés)
- **Saniquatair** : entreprise de plomberie chauffage VMC en logement collectif neuf (25 salariés)
- **Les Pros du Paysage** : aménagement et entretien paysager (25 salariés)
- **Soler Automobiles** : services de l'automobile (39 salariés)
- **Provendi** : favrication de savon liquide, de crème et de déodorants de Pierre d'Alun (90 salariés)
- **Ent Tardy Thivent** : services d'aménagement paysager (10 salariés)

- **Les 2 Marmottes** : maîtres infuseurs, producteurs de thés et infusions (95 salariés)
- **Maroquinerie Thierry** : fabricant d'articles en cuir
- **Mugnier Elec** : travaux d'électricité générale (30 salariés)
- **La Braco'Dine** : cafétaria (15 salariés)
- **CSP Environnement** : propreté et environnement

Depuis, une première phase consiste en la **réalisation d'un audit personnalisé** pour mieux identifier la nature des déchets produits et leurs modalités de traitement. Un rapport sera établi à la suite comportant des préconisations d'actions.

Lors d'une seconde phase, des **ateliers collectifs** seront organisés autour des possibilités de gestion partagée des déchets relevant de filières communes (papier, carton...), mais aussi afin de parvenir à la meilleure valorisation possible.

L'étape d'accompagnement sera alors terminée. Les entreprises pourront poursuivre ensemble cette démarche collective pour l'émergence de solutions opérationnelles partagées.

Un projet multi partenarial

"Entrez dans la boucle" est un projet initié par le **Pôle Métropolitain du Genevois Français**.

« Après une expérimentation en Pays rochois, Entrez Dans La Boucle poursuit son déploiement au sein du Genevois français, dans le Chablais, sur la ZAEi des Bracots. Le Pôle métropolitain se réjouit de l'intérêt que les entreprises portent en matière d'économie circulaire. Il s'agit d'un sujet essentiel qui répond concrètement aux objectifs de neutralité carbone et qui s'intègre parfaitement dans notre fil rouge politique de la transition écologique. », Pierrick Ducimetière, vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français, délégué à l'économie.

Thonon Agglomération est chargée de l'information et de la mobilisation des entreprises en lien avec l'**Agence Economique du Chablais**.

L'animation du dispositif a été confiée au pôle territorial de coopération économique **Innovales**, spécialiste dans le domaine du développement durable et de l'économie sociale et solidaire.

Le coût de la démarche à l'échelle de l'agglomération s'élève à **47 400 € TTC**. Le financement est assuré à la fois par le Pôle Métropolitain du Genevois Français et par les entreprises engagées, via leur participation.